

FFRS
Procès-verbal du
Comité national mixte des uniformes entre
la Société canadienne des postes (SCP) et le Syndicat des travailleurs et travailleuses
des postes (STTP) pour les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS)

Le 21 mars 2017 à 11h00am
(N0180d)

Réunion n° 08

Présents :

STTP Marc Roussel
 Carl Girouard
 Chris Pleasants

SCP Luc Lafrance
 Josée Louiseize
 James Kerr (Absent)
 Glenys Peters (Remplaçant)

DESCRIPTION	ACTION
<p>CHEMISE POLO ROUGE</p> <p>STTP 15.06.01</p> <p>Le Syndicat a reçu des plaintes concernant certains vêtements fournis aux FFRS. Plus particulièrement, le Syndicat a mentionné qu'il y a des préoccupations au sujet de la chemise polo rouge. Par exemple, le Syndicat fait savoir que les FFRS se plaignent de la couleur rouge et du matériel utilisé. La chemise est très chaude quand elle est portée en été car elle est fabriquée en polyester à 100 %. Le Syndicat déclare que dans certaines régions, telles que l'Ontario et les Prairies, les employées et employés et le Syndicat ont signalé ces problèmes à plusieurs reprises par le passé.</p> <p>La Société confirme que le matériel de la chemise polo rouge est similaire à la chemise fabriquée pour les employés de l'unité urbaine.</p>	Luc Lafrance/ Josée Louiseize
<p>STTP 15.09.01</p> <p>La SCP informe le Syndicat qu'elle envisage de modifier le</p>	Luc Lafrance Josee Louiseize

polo réglementaire afin qu'il soit conforme aux normes de haute visibilité de l'ASC. La SCP indique également que les employés doivent continuer de porter le polo rouge actuel jusqu'à nouvel ordre.

Le Syndicat suggère la possibilité que la SCP fournisse des polos bleus d'ici à ce que les polos rouges soient retirés. La SCP indique qu'elle examinera cette possibilité et qu'elle fera un suivi à ce sujet à la prochaine réunion; si elle arrive à une conclusion avant la réunion, elle fera part de sa décision au STTP.

STTP 15.12.01

La SCP informe le Syndicat que nous sommes encore après travaillés sur une chemise polo de haute visibilité et mentionne également qu'elle envisage de moderniser les uniformes. La SCP travaillera à réduire le nombre de tailles offertes et par le fait même le nombre d'UGS. La SCP demandera la collaboration du Syndicat une fois que des progrès auront été réalisés.

Luc Lafrance /
Josée Louisseize

STTP 16.02.01

La SCP a informé le syndicat que nous allons présenter des vêtements homme/femme, y compris le polo. La SCP aura à fournir au STTP un compte entre les vêtements homme/femme qui seront disponibles.

Luc Lafrance /
Josée Louisseize

STTP 16.05.01

La SCP informe le Syndicat que le groupe des FFRS est composé de 2 364 hommes et de 4 567 femmes. La SCP fournira un échantillon des chemises polo pour hommes et pour femmes une fois qu'ils en auront des exemplaires.

Luc Lafrance /
Josée Louisseize

La SCP informe le Syndicat qu'elle attend que les groupes Santé et sécurité et CSA déterminent à quelle classe appartient les vêtements de la SCP.

Le Syndicat demande la présence d'un représentant du groupe santé et sécurité à la prochaine réunion du Comité des uniformes dans le but d'expliquer les différences entre

<p>les classes de vêtements.</p> <p>Le Syndicat veut participer au choix du style de chemise polo de haute visibilité</p> <p><u>STTP 16.09.01</u></p> <p>Le STTP demande à comprendre l'avis de la Société sur la classe de vêtements requis.</p> <p>La SCP répond que la CSA a publié un nouveau standard pour les vêtements haute visibilité en décembre 2015.</p> <p>Plusieurs autres employeurs sont dans le processus d'inclure des qualités réfléchissantes dans les vêtements des employés.</p> <p>Le STTP demande une copie de l'outil que la CSA utilise pour déterminer le niveau de réflectivité requise pour les vêtements.</p> <p>La grille sera partagée avec le syndicat.</p> <p>Le STTP demande si nos choix doivent être confirmés par la CSA.</p> <p>La SCP répond que non, la CSA ne confirme pas si les vêtements sont conformes. La SCP est responsable de ses décisions suite aux standards de la CSA. La SCP n'a pas pris de décision finale sur le type de visibilité requise pour les vêtements de la Société.</p> <p>Les parties suggèrent que ce point (visibilité classe 1,2 et 3) soit discuté lors des rencontres du comité national mixte en santé et sécurité.</p> <p><u>STTP 16.11.01</u></p> <p>Les parties auront une discussion concernant ce sujet le 6 décembre lors de la rencontre du comité national mixte en santé et sécurité.</p> <p><u>STTP 17.03.01</u></p> <p>La SCP a informé le STTP que nous avons une réunion jeudi le 23 mars avec notre fournisseur, Santé et Sécurité et l'Équipe de valorisation de la marque pour discuter davantage le Polo à haute visibilité. La SCP a confirmé que le polo sera CSA classe 2 – niveau 2. Le département de Santé et sécurité souhaite que Postes Canada fasse un essai sur terrain à la fin août avec 100 employés FFRS bien qu'il ne soit pas réaliste, car il s'agit d'un vêtement compliqué à</p>	<p>Luc Lafrance / Josée Louisseize</p> <p>Luc Lafrance / Josée Louisseize</p>
---	---

produire.

La SCP mentionne que nous avons travaillé sur ce projet au cours des 2 dernières années et de nombreuses options différentes ont été créées et introduites, mais sans succès. La SCP a informé le syndicat que nous allons envoyer des photos du polo après notre rencontre avec le fournisseur. Une fois que nous connaissons les options que nous voulons, notre fournisseur créera 3 options, S & S ensuite montrera les options à la haute direction pour leur décision. Le syndicat veut comprendre les spécifications et la raison d'être de la décision de CSA Classe 2 – niveau 2, la SCP transmettra la question à S&S. Le syndicat est préoccupé par le fait que le vêtement sera trop chaud, et ils ont des problèmes de conformité en raison des employés se plaignant que le gilet HV est trop chaud porté par-dessus leur vêtement. La SCP informe le STTP que le polo mis à l'essai à ce moment-là ne sera probablement pas le modèle final.

Le syndicat questionne la raison et le pourquoi une couleur différente du polo urbain. La SCP a informé que les FFRS sont une gestion d'équipe séparée et une unité de négociation différente des employés du STTP urbain. Le STTP n'est pas d'accord. L'union a indiqué que les FFRS font le même travail que les facteurs urbains, donc le polo doit être de la même couleur.

UNIFORMES ET CHANGEMENT DE SEXE

STTP 16.05.04

Le Syndicat aborde le sujet très délicat du changement de sexe à Postes Canada.

Le Syndicat demande à la SCP de protéger les droits et la vie privée des employés qui sont engagés dans ce processus. La SCP indique au Syndicat que le comité travaillera avec l'équipe de la vie privée pour établir un processus discret pour les employés qui sont en processus de changement de sexe.

Le Syndicat mentionne que des points ne devraient pas être

STTP/SCP

<p>déduits de la première commande d'un employé.</p> <p>La SCP prend note de cette demande et l'examinera.</p>	
<p><u>STTP 16.09.04</u></p> <p>La SCP confirme qu'aucune information n'est demandée aux employés qui sont en transition. Lorsqu'un employé en transition en informe la Société, l'équipe des droits de la personne entrera en contact avec l'employé pour offrir du support. Lors de cette conversation, l'équipe des droits de la personne demandera à l'employé en transition si des accommodements sont nécessaires au niveau de l'uniforme. L'équipe des droits de la personne communiquera ensuite les changements (si nécessaire) à un membre de l'équipe des uniformes qui fera le changement au système de sorte à ce que l'employé reçoive l'uniforme dont il a besoin.</p>	STTP/SCP
<p>Le STTP suggère qu'une communication soit envoyée aux employées. Cette communication pourrait leur donner un contact à rejoindre pour faire en sorte que le processus fonctionne plus rapidement et expliquer les étapes d'une démarche d'attribution d'uniforme. Le STTP demande une méthode simple, l'uniforme est commandé et l'uniforme est envoyé. Le but est de ne pas importuner davantage nos membres dans ce processus.</p>	
<p><u>STTP 16.11.04</u></p> <p>La SCP explique que les employés qui sont en procès de transition peuvent communiquer avec n'importe quel représentant de la SCP qui acheminera la demande au groupe des droits de la personne, selon la politique sur les accommodements.</p> <p>Si un nouvel uniforme, l'information sera communiquée au groupe des uniformes qui changera le sexe de l'employé sur le formulaire envoyé à Logistik. Les employés qui changent d'uniformes n'auront pas à débourser de points.</p>	STTP/SCP
<p><u>STTP 17.03.04</u></p> <p>Aucune autre information a ajouter</p>	SUJET FERMÉ

<p>CHAPEAU DE BASEBALL POUR FFRS</p> <p><u>STTP 16.09.06</u></p> <p>La SCP informe le STTP que nous sommes en procès de changer le matériel et le style du chapeau de baseball en raison de trop de plaintes que le chapeau est trop chaud. La couleur restera rouge pour les FFRS.</p> <p>La SCP tiendra le syndicat informé du progrès.</p> <p><u>STTP 16.11.06</u></p> <p>La SCP informe le STTP que ce dossier progresse.</p> <p><u>STTP 17.03.06</u></p> <p>La SCP a informé le syndicat que la casquette de baseball aurait un grillage de réflectivité sur le côté du chapeau.</p> <p>L'essai sur terrain se déroulera en juillet et aout avec 100 employés FFRS.</p>	<p>Luc Lafrance Josee Louiseize</p> <p>Luc Lafrance Josee Louiseize</p> <p>Luc Lafrance Josee Louiseize</p>
--	---